



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE LEVALLOIS

---

Caisse des Ecoles



**Mardi 26 mars 2024**

## **Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 février 2024**

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de cette séance :

- Vote du budget primitif 2024
- Admission en non-valeur et créances irrécouvrables.
- Convention de groupement de commandes entre la ville et la Caisse des Ecoles le Vallois en vue de la passation de marchés relatifs à la location de matériels évènementiel pour l'organisation de manifestations.
- Fixation des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires.
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les Séjours avec les jeunes des clubs adolescents et préadolescents.
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les classes de découvertes.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Nomination – Renouvellement des administrateurs de la Caisse des Ecoles**

En application du décret fixant la durée du mandat des représentants de adhérents, la Caisse des Ecoles, à procédé, le mardi 12 mars 2024, au renouvellement de son conseil d'administration.

## **Organisation des classes de découverte pour enfants. Années scolaires 2024 à 2028. Autorisation de signature des marchés**

La Caisse des Écoles prend en charge l'organisation des séjours de classes de découvertes pour les enfants scolarisés à Levallois.

Une nouvelle mise en concurrence a été effectuée en vue de l'organisation de séjours.

- La durée des séjours est fixée ainsi qu'il suit :
  - de 5 jours pour les enfants des écoles maternelles
  - de 5 à 9 jours pour les enfants des écoles élémentaires

Le Conseil d'Administration décide d'autoriser Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles, à signer les marchés avec les prestataires choisis.

Les marchés prendront effet à compter de leur date de notification. Les prestations débuteront à la rentrée scolaire 2024 pour l'année scolaire.

Ces marchés pourront être reconduits tacitement pour une année supplémentaire et ce, dans la limite de 2 fois.

**Approuvé à l'Unanimité**

### **Participation de la Caisse des Écoles aux séjours des clubs adolescents et préadolescents**

La Ville de Levallois organise des séjours avec les clubs adolescents et préadolescents.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge une partie des frais de séjour pour un montant total de 297,17 €

**Approuvé à l'Unanimité**

### **Participation de la Caisse des Écoles aux classes de découvertes**

La Ville de Levallois organise des séjours de classes de découvertes.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge une partie des frais de séjour pour un montant total de 72,00 €.

**Approuvé à l'Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BOURDET-MATHIS, lève la séance à 19 heures 00